Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

MAIRIE DE DRAGUIGNAN
19 AVR. 2019
COURRIER ARRIVE

COPIE

Service émetteur : DD83 Santé-Environnement

Merci de rappeler impérativement la référence de ce courrier

Affaire suivie par : Carine RICCA
Courriel : carine.ricca@ars.sante.fr

Téléphone : 04 13 55 89 33
Télécopie : 04 13 55 89 92

Réf. : DD83/SE/FA/19/233
P.J. : Résultat d'analyse.
Copie : Mairie
Date : 15 AVR. 2019

LA TABLE DU GOURMET

509 Avenue de Tuttlingen

83300 DRAGUIGNAN

MAIRIE de DRAGUIGNAN
DEPARTEMENT VRD
24 AVR. 2019

Objet : Recherche aléatoire des paramètres plomb, cuivre, nickel dans l'eau destinée à la consommation humaine.

Monsieur,

En application de la circulaire DGS/SD7A n° 2004-45 du 5 février 2004 relative au contrôle sanitaire des paramètres plomb, cuivre et nickel dans les eaux destinées à la consommation humaine, un prélèvement portant sur un litre soutiré en une seule fois pour recherche de ces paramètres a été réalisé en utilisation courante au niveau du robinet de vos locaux.

Les résultats de cette analyse montrent des valeurs inférieures aux limites de qualité, soit une **eau conforme aux limites de qualité** fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, pour les paramètres plomb, cuivre et nickel.

Par conséquent le réseau de distribution (réseau intérieur et/ou branchement public) ne comporte vraisemblablement pas ou très peu de canalisation en plomb.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur général de l'agence
régionale de santé PACA
par délégation,

L'ingénieur général du génie sanitaire

M. WEICHERDING Joël

P:\DDLE_VAR\SANTE_ENVIRONNEMENT\SECRETARIATS\SECRETARIATS Secteurs\DRAGUIGNAN\...